

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 28 FÉVRIER 2022

20 mai 2022

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 mars 2022* sera publié le 30 juin 2022.

Faits saillants de février 2022

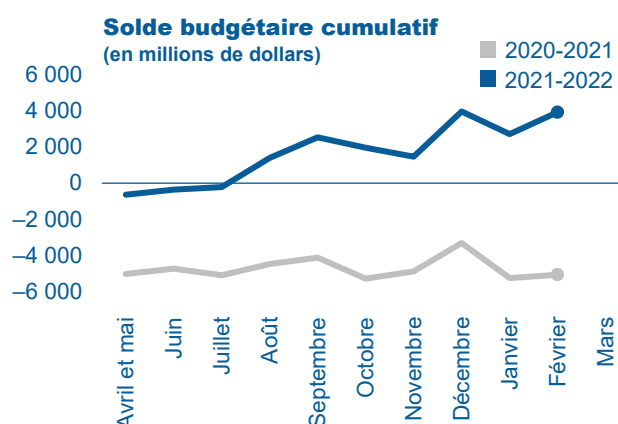
Au 28 février 2022, soit pour les 11 premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 3,9 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 9,0 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 28 février 2022 provient :

- de revenus de 123,8 milliards de dollars;
- de dépenses de 116,8 milliards de dollars;
- de versements de 3,1 milliards de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

- D'après les plus récents renseignements disponibles, une amélioration des revenus autonomes est prévisible, portant le déficit à 4,6 milliards de dollars (voir page 2).



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 706	10 098	1 392	82 436	98 019	15 583	18,9
Transferts fédéraux	2 483	2 240	-243	26 350	25 817	-533	-2,0
Revenus consolidés	11 189	12 338	1 149	108 786	123 836	15 050	13,8
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-9 928	-10 137	-209	-104 141	-109 007	-4 866	4,7
Service de la dette	-740	-721	19	-6 814	-7 804	-990	14,5
Dépenses consolidées	-10 668	-10 858	-190	-110 955	-116 811	-5 856	5,3
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	521	1 480	959	-2 169	7 025	9 194	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-333	-266	67	-2 912	-3 085	-173	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	188	1 214	1 026	-5 081	3 940	9 021	—

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Sur la base des plus récents renseignements disponibles, une amélioration de 2,8 milliards de dollars du solde budgétaire est prévisible pour l'année 2021-2022, portant le déficit à 4,6 milliards de dollars.

Cette révision provient de la hausse des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement, principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers et des impôts des sociétés.

- En particulier, la situation des entreprises du Québec a été plus favorable qu'attendu lors de la préparation du budget de mars 2022. Parallèlement, les retenues à la source versées par les employeurs ont été plus élevées que prévu.
- De plus, la hausse marquée de l'inflation depuis le début de l'année 2022 a un effet à la hausse sur l'ensemble des revenus fiscaux.
- La hausse de 2,8 milliards de dollars constitue une estimation préliminaire. Des informations additionnelles sur les revenus fiscaux sont à venir, en lien notamment avec le traitement des déclarations de revenus des particuliers.

Les résultats préliminaires pour l'année 2021-2022 seront présentés dans le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 mars 2022*.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022

(en millions de dollars)

	2021-2022
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION⁽³⁾ – BUDGET DE MARS 2022	-7 354
NOUVELLES INFORMATIONS DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022	
– Impôt des particuliers	1 165
– Impôts des sociétés	1 115
– Cotisations pour les services de santé	275
– Autres revenus	245
Sous-total	2 800
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-4 554
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾ – MISE À JOUR DE L'ESTIMATION ANNUELLE	-3 333

-

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 28 février 2022, les revenus autonomes totalisaient 98,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 15,6 milliards de dollars (18,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars 2021 a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 12,3 milliards de dollars (18,8 %), pour atteindre 77,7 milliards de dollars, en raison de :

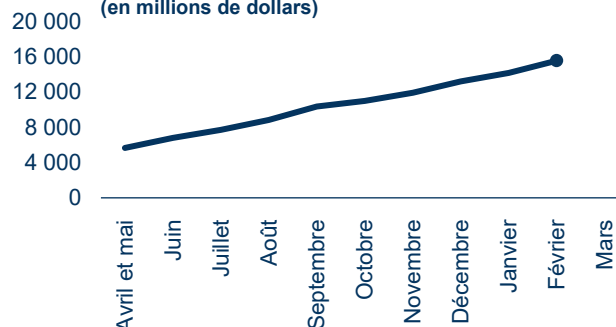
- la hausse de 4,0 milliards de dollars (12,6 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 997 millions de dollars (17,5 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable notamment à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 3,9 milliards de dollars (51,9 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 80 millions de dollars (7,5 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 3,5 milliards de dollars (18,2 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et à la vigueur des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (12,9 %), pour atteindre 15,1 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 1,3 milliard de dollars (32,1 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 428 millions de dollars (4,6 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020-2021.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (41,9 %), pour s'établir à 5,2 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux d'Hydro-Québec et de Loto-Québec.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 059	3 223	164	31 818	35 829	4 011	12,6
Cotisations pour les services de santé	507	644	137	5 708	6 705	997	17,5
Impôts des sociétés	1 469	2 236	767	7 468	11 343	3 875	51,9
Impôt foncier scolaire	88	92	4	1 070	990	-80	-7,5
Taxes à la consommation	1 511	1 665	154	19 301	22 816	3 515	18,2
Revenus fiscaux	6 634	7 860	1 226	65 365	77 683	12 318	18,8
Droits et permis	528	730	202	4 034	5 327	1 293	32,1
Revenus divers	915	859	-56	9 355	9 783	428	4,6
Autres revenus autonomes	1 443	1 589	146	13 389	15 110	1 721	12,9
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	8 077	9 449	1 372	78 754	92 793	14 039	17,8
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	629	649	20	3 682	5 226	1 544	41,9
TOTAL	8 706	10 098	1 392	82 436	98 019	15 583	18,9

Transferts fédéraux

Au 28 février 2022, les transferts fédéraux totalisaient 25,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 533 millions de dollars (2,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette variation est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des autres programmes, en partie compensée par la hausse des revenus provenant des transferts pour la santé.

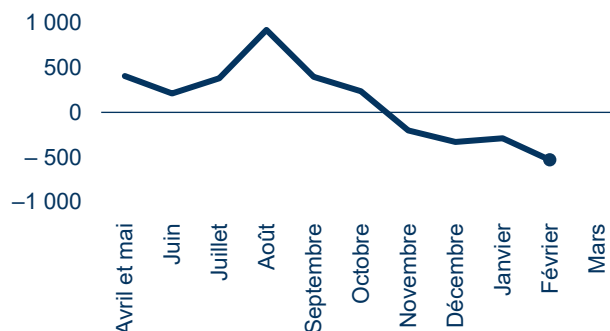
Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (18,4 %), pour atteindre 7,4 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 827 millions de dollars ont été comptabilisés au 28 février 2022;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 207 millions de dollars ont été comptabilisés au 28 février 2022.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont diminué de 1,5 milliard de dollars (23,6 %), pour atteindre 5,0 milliards de dollars.

- Cette diminution s'explique notamment par les transferts ponctuels en 2020-2021 relatifs à l'entente pour la relance sécuritaire, dont 2,3 milliards de dollars avaient été comptabilisés au 28 février 2021.
- Elle est en partie atténuée par le transfert découlant de l'entente asymétrique sur les services de garde qui totalisera 660 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 605 millions de dollars ont été comptabilisés au 28 février 2022.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 104	1 093	-11	12 148	12 025	-123	-1,0
Transferts pour la santé	567	671	104	6 233	7 378	1 145	18,4
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	133	131	-2	1 458	1 439	-19	-1,3
Autres programmes	679	345	-334	6 511	4 975	-1 536	-23,6
TOTAL	2 483	2 240	-243	26 350	25 817	-533	-2,0

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 28 février 2022, les dépenses consolidées totalisaient 116,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5,9 milliards de dollars (5,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 3,1 milliards de dollars (6,4 %), pour atteindre 51,7 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 1,7 milliard de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des besoins de personnel pour la campagne de vaccination et des primes incitatives pour le travail à temps complet dans le contexte de la pandémie;
- l'augmentation de 781 millions de dollars d'autres dépenses des établissements de santé et de services sociaux, notamment due aux rétributions allouées aux ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), qui offrent un milieu de vie complémentaire au milieu naturel ou au milieu institutionnel;
- la hausse de 420 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 986 millions de dollars (6,6 %), pour atteindre 15,8 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

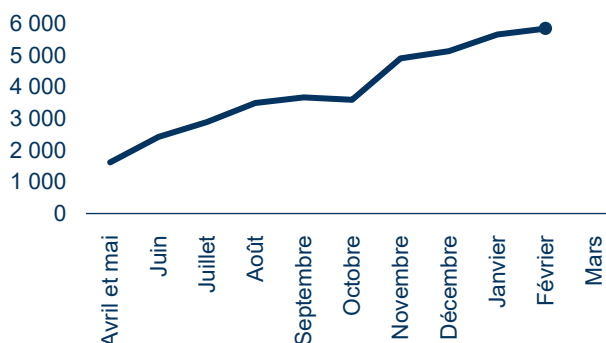
Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 368 millions de dollars (4,8 %), pour atteindre 8,0 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 407 millions de dollars (1,2 %), pour atteindre 33,5 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 680 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, due principalement à la mise en place de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la hausse de 332 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par la bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la baisse de 584 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, principalement attribuable à l'aide financière ponctuelle en 2020-2021 prévue dans l'Accord sur la relance sécuritaire et visant à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 990 millions de dollars (14,5 %), pour s'établir à 7,8 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁵⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février			Avril à février			
	2021 ⁽⁶⁾	2022	Variation	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 732	4 665	-67	48 564	51 669	3 105	6,4
Éducation	1 577	1 636	59	14 856	15 842	986	6,6
Enseignement supérieur	737	790	53	7 668	8 036	368	4,8
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	2 882	3 046	164	33 053	33 460	407	1,2
Dépenses de portefeuilles	9 928	10 137	209	104 141	109 007	4 866	4,7
Service de la dette	740	721	-19	6 814	7 804	990	14,5
TOTAL	10 668	10 858	190	110 955	116 811	5 856	5,3

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril 2021 à février 2022, les besoins financiers nets atteignent 6,3 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 7,0 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 8,3 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 3,4 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 3,9 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 7,9 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 4,1 milliards de dollars⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 2,7 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 6,1 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 3,4 milliards de dollars⁽⁸⁾;
- les surplus financiers de 4,7 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 3,1 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à février	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-2 169	7 025
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-14 186	-8 311
Immobilisations	-3 352	-3 856
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-2 380	-2 704
Autres comptes ⁽⁹⁾	2 272	4 652
Versements au Fonds des générations	-2 912	-3 085
Total des opérations non budgétaires	-20 558	-13 304
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-22 727	-6 279

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Budget de mars 2022 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	3 173	39 094	11,7
Cotisations pour les services de santé	6 796	221	7 017	9,7
Impôts des sociétés	8 013	3 971	11 984	33,9
Impôt foncier scolaire	1 113	-33	1 080	-6,6
Taxes à la consommation	23 325	1 211	24 536	14,8
Revenus fiscaux	75 168	8 543	83 711	14,9
Droits et permis	4 853	832	5 685	23,2
Revenus divers	10 989	35	11 024	11,5
Autres revenus autonomes	15 842	867	16 709	15,3
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	91 010	9 410	100 420	14,9
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	836	5 494	22,3
Total des revenus autonomes	95 668	10 246	105 914	15,3
Transferts fédéraux	26 899	2 648	29 547	-3,8
Total des revenus consolidés	122 567	12 894	135 461	10,5
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Santé et Services sociaux	-52 358	-5 868	-58 226	6,4
Éducation	-18 312	44	-18 268	7,9
Enseignement supérieur	-9 491	358	-9 133	9,6
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	-41 763	-3 528	-45 290	15,8
Dépenses de portefeuilles	-121 924	-8 993	-130 917	9,9
Service de la dette	-8 563	122	-8 441	9,8
Total des dépenses consolidées	-130 487	-8 871	-139 358	9,9
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-9 170	5 273	-3 897	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-377	-3 457	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-12 250	4 896	-7 354	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-12 250	6 117	-6 133	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Février		Avril à février	
	2021 ⁽⁶⁾	2022	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	4 621	4 600	47 327	50 633
Éducation et culture	2 492	2 518	23 536	24 819
Économie et environnement	1 316	1 516	13 832	14 222
Soutien aux personnes et aux familles	739	791	10 441	11 469
Gouverne et justice	760	712	9 005	7 864
TOTAL	9 928	10 137	104 141	109 007

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et incluse dans les dépenses consolidées. Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (9) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.